

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 31 JANVIER 2008**  
**COMPTE-RENDU**

Après appel des présents par le Directeur Général des Services, la séance est ouverte par Monsieur le Maire à 19h10.

Madame Gaillot est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rend compte des décisions et des marchés publics en procédure adaptée. M. Menuel demande que le marché « Acquisition d'un véhicule de transport » soit supprimé de la liste récapitulative.

**1°/ AVENANTS AUX MARCHES PUBLICS**  
**Rapporteur : M. MENUEL**

Ce rapport, **adopté à la l'unanimité**, concerne :

- l'achèvement de la restauration de l'Hôtel Juvenal des Ursins,
- des travaux neufs et d'entretien dans les bâtiments communaux,
- le nettoyage des écoles et autres établissements municipaux,
- l'exploitation avec gros entretien d'installations de chauffage et de climatisation.

**2°/ SIGNATURE DE MARCHES PUBLICS – CANDIDATURE A UN MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE LANCE PAR LA CAT**  
**Rapporteur : M. MENUEL**

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver

- l'attribution aux sociétés ANS NETTOYAGE, AG NET et DIPRONET les lots 2 , 4, 6, 7, 9 du marché concernant les prestations de nettoyage des écoles et autres établissements municipaux,
- la candidature de la ville à un marché de maîtrise d'œuvre lancé par la CAT et relatif à la requalification des espaces publics du quartier des Chartreux.

**Le rapport est adopté à la majorité des votants.**

**3°/ MARCHES PUBLICS – AUTORISATION PREALABLE DE LANCEMENT DE CONSULTATION**  
**Rapporteur : M. MENUEL**

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le lancement des consultations concernant :

- les travaux dans 6 établissements scolaires (Maternelle Jacques de Letin, Maternelle Jules Ferry , Elémentaire Auguste Millard , Elémentaire JY Cousteau, Elémentaire Jacques de Létin, Elémentaire Paul Bert),
- la maintenance des caméras du système de vidéo-protection des espaces communaux ouverts au public.

#### **4°/ OPERATION TERTIAIRE SUR LE QUARTIER DE LA GARE (APPEL A INVESTISSEURS POUR LA VENTE D'UNE PARCELLE)**

**Rapporteur : M. MENUEL**

Pour concrétiser l'accueil d'opérateurs tertiaires sur le quartier de la gare, la Ville de Troyes souhaite valoriser une parcelle de 4179 m<sup>2</sup>, lui appartenant et située face au bowl. La cession intervient au terme d'une mise en concurrence lancée au printemps 2007. Après analyse des dossiers, il est proposé d'accorder la cession de la parcelle, à CFA - Groupe Financière Duval, pour un montant de 970.000 euros.

Les travaux périphériques à l'opération et relatifs à l'espace public (voirie, réseaux et espaces verts) reviendront à la charge de la Ville de Troyes.

Le Conseil Municipal est sollicité sur la signature de ce compromis de vente.

M. Subtil et Mme Zajac remarquent que ce terrain vague était utilisé comme stationnement gratuit et qu'en conséquence des places de stationnement gratuit vont être supprimées dans le quartier.

**Le rapport est adopté à la majorité des votants.**

#### **5°/ AVENANT A LA CONVENTION D'AFFICHAGE SUR LES PROPRIETES COMMUNALES**

**Rapporteur : M. DENIS**

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** la signature d'un avenant à la convention signée avec la société d'affichage GIRAUDY et relatif à l'affichage sur les propriétés communales afin d'une part, de revoir les conditions financières de ladite convention, de modifier la liste des emplacements concédés et d'officialiser le changement de nom de la société GIRAUDY devenue CBS OUTDOOR.

#### **6°/ POLE MUSEAL**

**Rapporteur : M. GUELER**

Le Conseil municipal **adopte à l'unanimité** la mise en place d'un règlement de visite des musées troyens et la prolongation de l'exposition Croc'Plumes au Muséum d'Histoire Naturelle jusqu'au 30 mars 2008.

Suite au départ d'Emmanuel Coquery, directeur des musées, M. DANILLO pose la question de son remplacement. M. SEBEYRAN répond que des candidatures ont déjà été examinées suite à des annonces parues dans des journaux spécialisés.

#### **7°/ LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES ET CONTRAT D'EXPLOITATION**

**Rapporteur : M. GONCALVES**

Suite à la reprise en régie des lieux de diffusion par la Collectivité en 2002 (Théâtres Madeleine et Champagne, Espace Argence, Salle Fernand Doré), et l'évolution de la réglementation sur le spectacle vivant, la ville de Troyes est aujourd'hui un entrepreneur de spectacles vivants. La D.R.A.C. a renouvelé le 9 janvier 2008 l'autorisation d'exercer cette activité par la délivrance de trois licences et la mise en œuvre de contrat d'exploitation lors de l'occupation de lieux de diffusion par un tiers est une des obligations attachées à la détention de la licence de catégorie 1.

Le rapport est **adopté à l'unanimité**.

## **8°/ VIE ASSOCIATIVE LOCALE – RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT ASSOCIATIF**

**Rapporteur : Mme ROYER**

Le Conseil municipal **approuve à l'unanimité** le renouvellement des conventions de partenariat avec les associations culturelles suivantes qui bénéficient d'une subvention d'un montant annuel de plus de 23 000 € : Centre Culturel - Maison du Boulanger, Lecture- Loisirs, Société du Conservatoire de Troyes et de l'Aube, Théâtre de la Madeleine - Scène Conventionnée, Amicale des Musiciens de l'Harmonie Municipale de Troyes . Ces conventions précisent également les modalités de mise à disposition des bâtiments, personnels et matériels municipaux.

## **09°/ VIE ASSOCIATIVE LOCALE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

**Rapporteurs : Mme ALEXANDRE, M. THOMAS, M. LAUDE, Mme GARIGLIO**

L'attribution des subventions suivantes est **approuvée à l'unanimité** : Association Folkafon (7 000 €), Centre Espagnol de Troyes (500 €), Académie Troyes Aube Billard (3.500 €), Avant Garde de Troyes (14.500 € dont 7.000 € pour la section Gymnastique Rythmique, 2.500 € pour la section Tir, 2.000 € pour la section Basket ball, 1.500 € pour la section Football et 1.500 € pour la section Loisirs), Tennis Club de Troyes (5.040 €), Basket Sancéo Troyen (20.000 €), Troyes Hockey Club (11.800 €), Association l'Espérance Sportive Troyes Aube Champagne (45.000 €), Association 48 Heures d'Automobiles Anciennes de Troyes et Saint-Julien les Villas (30 000 €), Association des Petits Débrouillards Champagne Ardenne (2 000 €), Association des Amis du Musée Aube de l'Histoire de l'Education (310 €), Association sportive de l'UTT (2 000 €), Association BDE – UTT (600 €).

## **10°/ CONVENTION DE PARTENARIAT SEMI MARATHON DE TROYES**

**Rapporteur : M. THOMAS**

Afin de préciser les engagements de chacune des parties dans le cadre de l'organisation de la 15<sup>ème</sup> édition du Semi-marathon de Troyes le 11 mai 2008, une convention de partenariat a été élaborée entre la Ville de Troyes et chaque entité partenaire : le Comité de l'Aube d'athlétisme, le Crédit Agricole Champagne Bourgogne, Intermarché SAS Judis, l'OPAC de l'Aube, Dislaub, Renault Star, Féline 3, Champagne Laurenti.

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

## **11°/ CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DES SENARDES**

**Rapporteur : Mme BERTAIL**

L'Association d'Action Familiale et Sociale (A.A.F.S) a décidé de cesser ses activités d'accueil et de loisirs sur le quartier des Sénardes et propose à la Ville de Troyes de reprendre la gestion de cet équipement en 2008 afin de continuer à répondre au besoin d'animation sur le secteur.

Mme Zajac, favorable à cette reprise, souhaite le développement des actions socio-éducatives de la ville.

Le Conseil municipal **approuve à l'unanimité** la reprise de cette activité, notamment avec l'A.A.F.S pour ce qui concerne le personnel, et la reprise du matériel dans la limite globale de 10 000 €.

## **12°/ ENSEIGNEMENT PRIVE : RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS AVEC DEUX ECOLES**

**Rapporteur : M. ARBONA**

Notre collectivité apporte chaque année, sous forme de subventions, sa participation financière aux frais de fonctionnement de huit écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat et situées à Troyes. L'aide ainsi consentie à ces établissements est de :

- 185,97 euros pour chaque enfant troyen fréquentant une école maternelle
- 586,93 euros pour chaque enfant troyen fréquentant une école élémentaire

**A l'unanimité**, le Conseil approuve le renouvellement des conventions passées avec les écoles Saint-Bernard et Saint-François-de-Sales, arrivées à échéance.

## **13°/ CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNEL AGRICOLE (EPLA) « CHARLES BALTET » DE SAINT POUANGE**

**Rapporteur : Mme GILLIER**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat avec l'EPLA « Charles Baltet » de Saint Pouange établie dans le cadre de sa participation au salon international de l'Agriculture qui se tiendra à Paris du 23 février au 2 mars 2008.

## **14°/ LOCATION D'UNE PARCELLE A SAINT JULIEN LES VILLAS POUR L'ACCUEIL DES FORAINS**

**Rapporteur : M. MANDELLI**

Pour l'accueil des forains dans le cadre de l'organisation des Foires de Mars, le Conseil municipal **approuve à l'unanimité** la signature d'un bail tripartite de location d'un terrain avec la ville de Saint Julien les Villas et la société «RPFFB ».

## **15°/ VENTE DE MATERIEL MUNICIPAL REFORME**

**Rapporteur : M. MANDELLI**

Les services sont engagés dans un processus de valorisation des matériaux inutilisés, déchets d'activité et matériels réformés.

**Est approuvée à l'unanimité**, la mise en vente des biens suivants :

- un ancien abri métallique désaffecté érigé sur le Centre Technique Municipal (Prix de mise en vente : 150 €)
- une ancienne ossature à pans de bois incomplète représentant un volume de bois (chêne) d'environ 6 m<sup>3</sup> (Prix de mise en vente : 4 500 €).
- trois stands à pans de bois représentant environ 1 m<sup>3</sup> de bois (chêne) chacun (Prix de mise en vente : 500 € l'unité )

## **16°/ ARCHIVES MUNICIPALES – RESTAURATION DE PLANS DU XIXÈ – DEMANDE DE SUBVENTION**

**Rapporteur : M. SEBEYRAN**

Le Conseil municipal est sollicité pour une demande de subvention auprès de la Direction Régionale aux Affaires Culturelles de Champagne-Ardenne pour la restauration de 92 plans du XIXe siècle (supports papier, toile et calque) du Marché couvert de Troyes. Après restauration, ces documents patrimoniaux pourront être

conservés dans des conditions satisfaisantes et devenir communicables et exploitables notamment pour des études historiques et architecturales.

**Le rapport est approuvé à l'unanimité.**

#### **17°/ PERSONNEL MUNICIPAL – MESURES DIVERSES**

**Rapporteur : M. LE MAIRE**

Le Conseil municipal **approuve à l'unanimité** :

- la modification du tableau des effectifs,
- dans le cadre du Chantier d'Insertion Professionnelle Menois, le versement de subventions de fonctionnement à l'association intermédiaire « Boutique Boulot »,
- la modification du régime indemnitaire applicable aux agents municipaux
- la définition de la politique d'action sociale de la Ville de Troyes , sa mise en œuvre et son financement.

#### **18°/ ATTRIBUTION DE BOURSES D'ETUDES SUPERIEURES**

**Rapporteur : Mme GARIGLIO**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal approuve, au titre de l'année universitaire 2007/2008, le versement d'une bourse municipale de 457,35 € à cent trente neuf étudiants.

Suite à la question formulée par Mme ZAJAC concernant la fermeture du foyer-logement « Le clos fleuri », Mme PHILIPPON intervient pour apporter des éléments de réponse complémentaires et confirme la fermeture programmée de l'établissement prise dans l'intérêt général.

François Baroin a remercié l'ensemble des membres du Conseil municipal pour la qualité des débats et le travail réalisé au cours du mandat, et a rendu un hommage plus particulier à Jean-Pierre Chérain, Albert Danilo, Etienne Copel et Pascal Thomas pour lesquels c'était le dernier conseil .

Il a ensuite rendu un hommage très appuyé à Robert Galley, retraçé son parcours exceptionnel d'homme politique tant au niveau national que local, et lui a remis la médaille d'honneur communale, échelon or.

**La séance est levée à 20h30**

Le Maire

François BAROIN